DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Laos | Enregistrement Arrival (Digital Immigration Form LDIF)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre document soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 E-Visa déjà obtenu :** ou nous préciser si RapideVisa doit l'obtenir.

☑ **1 Vol d'arrivée au Laos (billet ou attestation), OU :**
- Alternative possible en cas d'arrivée par avion : nous transmettre le numéro de vol + le pays de départ du vol d'arrivée au Laos + l'aéroport d'arrivée.
- Alternative possible en cas d'arrivée par voie terrestre : nous transmettre le numéro d'immatriculation du véhicule + le pays de provenance + le poste de frontière.

☑ **1 Information supplémentaire :**
- Le nom du 1er hôtel au Laos.

☑ ***Mineur / Passeport non-français :*** Aucun supplément.

☑ ***Attention :*** *Le document "Digital Immigration Form (LDIF)" (enregistrement Arrival) vous sera délivré par email environ 2 jours avant votre arrivée au Laos car il n'est pas possible de l'obtenir plus tôt, il sera possible de l'imprimer ou de l'enregistrer sur téléphone.*